



# LES ÉCHOS DU « PARK »

Feuille de liaison du Parkinsonien d'Ille-et-Vilaine – décembre - 2022 - N° 53

Bonjour à toutes et à tous.

En préambule, je vous livre quelques mots de la semaine de vacances à Erquy, où nous avons affronté une et même plusieurs tempêtes. Cependant, les animations et l'excellence des prestations culinaires et hôtelières effaceront les désagréments du mauvais temps. Nous avons même oublié que la plupart des participants ont regagné leurs pénates chargées d'un fardeau médical « la Covid ». Voilà pour la forme. Quant au fond, je vous invite à prendre connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale du CECAP. Ce dernier est disponible par mail ou photocopie et sera bientôt à votre disposition sur le site internet de l'APIV. En effet, Isabelle notre secrétaire, après avoir lancé l'idée de la construction d'un site, est passée directement à sa construction avec le concours de Orange Solidarité.

Nous aurons donc bientôt un nouvel appareil de communication.

Je vous annonce par ailleurs que nous avons recruté un responsable du pays malouin. Il se nomme Philippe KERLEGUER et vient donc renforcer l'équipe dirigeante. Par ailleurs, je vous informe que l'APIV va se doter d'un nouveau logo, le but étant de moderniser notre communication. Nous avons, bien entendu, d'autres projets. Ceux-ci verront le jour dans quelques mois sans doute. Je vous souhaite une belle fin d'année.

Yves BOCCOU, Président

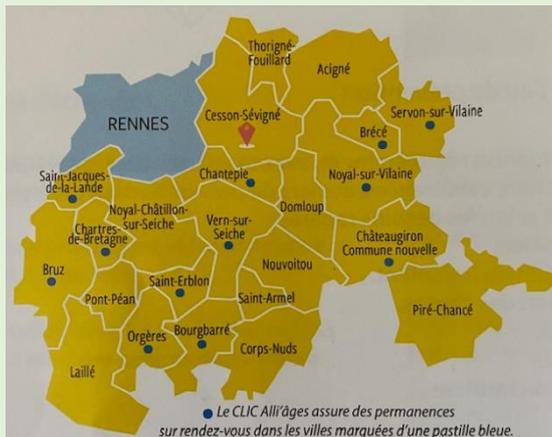
## Actualité

Actuellement, nous construisons notre site internet qui verra le jour, en principe, en début d'année prochaine. Dans le même temps, nous avons souhaité remettre à jour notre documentation et apporter à notre logo une touche de modernité. Le nouveau logo conservera des mains ouvertes pour symboliser l'entraide et la solidarité et inclura la tulipe rouge laquelle est le symbole de la maladie de Parkinson dans le monde. Vous verrez donc ce nouveau logo apparaître sur l'ensemble des supports de l'APIV dès le début de l'année 2023. Nous espérons que vous en apprécierez les couleurs plus vives !

A très bientôt !  
Isabelle MARCILLE

# Goûters du savoir avec le CLIC Alli'âges de Cesson-Sévigné

Un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et de coordination



Le 15 septembre, les goûters du savoir ont été l'occasion de rencontrer le CLIC Alli'âges (Centre Local d'Information et de Coordination) de Cesson-Sévigné.

Aurélié COCAULT et Mirella DESSENNES sont venues à notre rencontre. L'objectif était que les représentantes du CLIC nous précisent son rôle, lequel est, principalement, d'accompagner les personnes de plus de 60 ans en situation de handicap ainsi que leurs aidants, leur famille. En effet, il existe des prestations spécifiques au maintien de l'autonomie comme l'aide à domicile pour les soins et les repas, l'accueil de jour en EHPAD, des dispositifs adaptés en matière de transport, de mobilité et d'habitat et des aides financières comme l'Aide à l'Autonomie connue sous le sigle d'APA. Le CLIC est aussi une antenne de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) laquelle étudie, entre autre, les demandes de carte de stationnement et de mobilité, demandes qu'il est nécessaire d'anticiper dans la mesure où le traitement d'un tel dossier nécessite entre 12 et 18 mois pour une première demande.

Le CLIC a pour mission d'accueillir puis d'évaluer la situation de chacun et de l'accompagner dans ses démarches. Ecouter, informer, orienter et coordonner sont donc les missions prioritaires du CLIC.

Organiser des ateliers et conférences régulièrement en fonction des besoins repérés est une autre de leur mission comme d'assurer une action de prévention en faveur des personnes et de leur famille.

Le CLIC de Cesson-Sévigné intervient sur 23 communes de la couronne sud et est de Rennes (voir carte ci-dessus) et, en plus de Cesson, assure des permanences sur rendez-vous dans 12 d'entre elles que sont : Bourgbarré, Brécé, Bruz, Chantepie, Chartres-de-Bretagne, Châteaugiron, Noyal-sur-Vilaine, Orgères, Saint-Erblon, Saint-Jacques-de-la-Lande, Servon-sur-Vilaine et Vern-sur-Seiche (voir points bleus de la carte ci-dessus).

En fonction de l'endroit où vous habitez, il conviendra que vous vous adressiez au CLIC Alli'âges de Cesson-Sévigné (tél. 02 99 77 35 13) afin de prendre rendez-vous. Ce dernier est ouvert du lundi au vendredi sauf le lundi matin et le jeudi après-midi.

Dans un cadre plus général, le CLIC participe aux concertations avec les institutions.

Merci aux deux intervenantes qui ont répondu aux nombreuses questions de nos adhérents.

Claude COMOLI

# Point rencontre de Saint-Malo

infocale

Association de parkinsoniens d'Ille-et-Vilaine

Rencontre. Rencontre entre parkinsoniens du pays malouin et leurs aidants.  
Vendredi 21 octobre de 14 h à 16 h 30. Maison du temps libre, 35, rue de Rennes,  
Saint-Jouan-des-Guérets. Gratuit. Contact : 06 79 34 94 26, yvesboccou@hotmail.fr.

Dans les journaux

- Ouest-France - le 20 octobre 2022 - Saint-Jouan-des-Guérets  
- transmise à l'hebdomadaire Le Pays Malouin



Arlette, Pierrette,  
Philippe et Sylvie

C'est à la maison du temps libre située à Saint-Jouan-des-Guérets qu'a lieu désormais le point rencontre de Saint-Malo. Pour succéder à Bruno et à Arlette, ce sont Sylvie et son compagnon Philippe qui ont pris le relais. Arlette était venue avec Pierrette à ce premier rendez-vous ainsi que Yves, notre président. Tout est à construire tant pour réunir les malades et leurs aidants que pour organiser des petits moments conviviaux de partage et d'échanges.

Ce nouveau lieu mis à notre disposition par la mairie de Saint-Jouan est facile d'accès et très agréable. Il reste désormais à y attirer les malades les plus réticents pour qu'ils profitent d'une ambiance chaleureuse et puissent y trouver de l'information, des réponses à leurs questionnements.

Isabelle MARCILLE

## FAP (Formation Avenir Professionnel)



Le 21 septembre dernier, l'APIV était conviée à présenter la maladie de Parkinson à des professionnels des métiers de la santé (Aide à la famille). L'intervention avait lieu dans les locaux de FAP (Formation Avenir Professionnel à Saint-Malo). L'APIV était représentée par moi-même et par Sylvie GOSSELET (atteinte de la maladie) ainsi que Philippe KERLEGUER, son compagnon et aidant.

La formation de près de deux heures fut riche en échanges, d'autant que l'encadrement de cette école avait bien préparé la séance. Quant aux dix stagiaires, ils avaient, au préalable des connaissances et les échanges furent, bien entendu, plus fructueux. Il est vrai que certaines d'entre elles étaient touchées au sein de leur famille par cette maladie.

En conclusion, il est notoire que l'APIV s'enrichisse de ce genre de manifestations et les débats, qu'elle suscite dans les centres de formation, améliorent le professionnalisme des agents qui, à l'avenir, seront chargés de soigner les parkinsoniens.

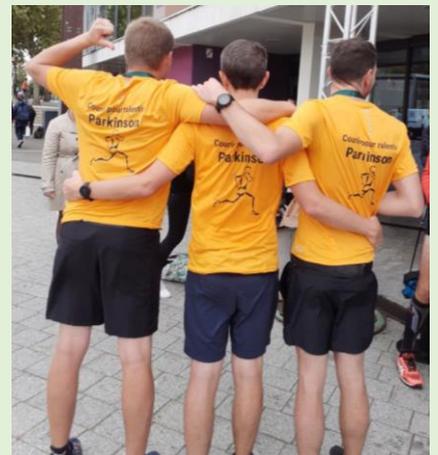
Yves BOCCOU

## Belle initiative de trois jeunes adultes pour leur père



Le 23 octobre dernier avait lieu le Marathon vert à Rennes et les enfants de Loïc, atteint de la maladie, ont profité de cet événement pour revêtir un maillot floqué « Courir pour ralentir Parkinson ». Partis du Mail Mitterrand, ils ont parcouru courageusement 42 km dans Rennes de 9 h. à 13 h. avec leur équipe pour atteindre l'arrivée, cours des Alliés.

Yves BOCCOU, sensible à cette action généreuse, s'était rendu sur place tant pour soutenir que pour saluer et féliciter le trio et le reste de l'équipe.



Isabelle MARCILLE

## Comment faire pour ?

Il s'agit d'une nouvelle rubrique pour répondre aux différents sujets et besoins qui se présentent tout au long du parcours de soins d'un parkinsonien.

Nous abordons le sujet de la cure : « **Comment préparer une cure thermale ?** »

- La première démarche est de rencontrer son médecin traitant qui instruit la demande de cure auprès de votre CPAM.
- Adresser la demande à la CPAM. (Service cures thermales, cours des Alliés à Rennes)
- Pré réserver votre cure par internet ou par téléphone au centre thermal
- Prendre contact avec l'office du tourisme pour obtenir le guide hébergement.
- Dès réception de l'accord de cure (2/5 semaines) : adresser copie au centre thermal afin de confirmer les dates de cure (3 semaines). L'accord de cure est donné par internet.
- Réserver l'hébergement
- Prendre rendez-vous avec le médecin conseil de la cure pour le dimanche précédant le premier jour de cure, (en soirée de préférence, de 15h à 19 heures). C'est le médecin référent de la station thermale qui définira le programme de soins.
- Se présenter à la cure le lundi matin entre 7 heures et 9 heures pour définir le planning des soins.
- Prévoir avec soi un maillot de bain, un bonnet de bain, des chaussures de bain. Les serviettes et le peignoir sont fournis.

Yves BOCCOU